



SNE - SNUITAM



FSU - MEDDE / METL

## Comité technique ministériel (CTM) du 13 décembre 2012

### Déclaration liminaire de la CGT et de la FSU Simon Lery

Monsieur le Secrétaire Général,  
Mesdames, Messieurs, chers camarades,

Pour cette dernière réunion du CTM de l'année, la deuxième réunion en 15 jours, nous ferons bref, d'autant que l'ordre du jour est relativement chargé. En 15 jours d'ailleurs, qu'est-ce qui a vraiment pu bouger ?

Tout d'abord, nous vous savons gré d'avoir répondu rapidement à notre demande concernant le courrier aux services sur les droits syndicaux, c'est un bon point. Mais au passage la question des moyens pour 2012 et de locaux syndicaux n'est pas résolue notamment pour la FSU

Nous avons un agenda social connu, et issu de discussions avec les organisations syndicales, c'est également positif, mais il nous faut maintenant des éléments concrets: un certain nombre de rendez-vous doivent être fixés, voire avancés, comme pour les CT inter-établissements (2014, c'est trop loin) et surtout connus de tous, avec un enchaînement logique et prévisible entre les groupes de travail, les groupes d'échanges et le CTM. C'est la condition du bon fonctionnement du dialogue social.

Alors en effet, depuis 15 jours, il y a peu de choses qui ont pu changer.

Nous n'avons pas encore de réponse à la question que nous avons posée sur la répartition des effectifs entre les différents programmes du METL ; nous avons bien quelques éléments pour l'ADS avec 460 suppressions d'emplois inacceptables, et l'ATESAT, et vous vous en doutez, nous allons y revenir, mais pour le reste... ? Nous demandons la réunion en janvier sur le SERM des services ministériels et des DDI et sur les dotations d'effectifs aux établissements publics sous tutelle, entre les ministres, vous-même, les DG et les organisations syndicales de ce CTM.

Certaines discussions ont avancé depuis, de nouveaux projets gouvernementaux apparaissent, ainsi que des débats de société.

Il n'est pas lieu de discuter ici de la nécessité de nationaliser, tout ou partiellement, telle ou telle partie de notre appareil industriel. Par contre, à travers ce débat qui agite aujourd'hui notre société, c'est bien la question de la place de l'Etat et de son niveau d'intervention qui est posée.

Au risque de vous surprendre, et pour coller à l'actualité, nous sommes pour la « nationalisation » des services du ministère, au sens de son activité réelle dans et au service de tous les territoires selon le principe d'égalité et de solidarité : oui, nous sommes pour un Etat qui assume pleinement ses missions, et est le garant de l'égalité des citoyens devant le service public. Car ce sont finalement les mêmes logiques financières de rentabilité de court terme, qui sont à l'œuvre quand des pans d'activité d'entreprises privées sont menacés de disparition, faute de projet de développement, et malgré toute la compétence acquise par les travailleurs de ces secteurs, avec l'accord passif ou actif de l'Etat, quand l'Etat lui-même se désengage de ses propres missions.

Quoi que l'on pense de la prise en charge de certaines missions par les collectivités territoriales, de leur capacité à bien faire des missions que l'Etat faisait avant pour elles, on ne peut pas avoir d'un côté un désengagement de l'Etat de ses interventions auprès des petites collectivités, et de l'autre la création d'un ministère affiché comme garant de l'égalité des territoires. L'organisation de l'Etat, ce n'est pas juste la nomination d'un gouvernement, selon un organigramme qui se contenterait de distribuer des postes à des personnalités « compétentes », selon je ne sais quel savant mélange. Il faut des services pour mettre en œuvre les politiques !

Vous l'avez compris, je parle de l'ADS et de l'ATESAT. Nous avons évoqué nos craintes sur l'ADS et l'ATESAT – dois-je vous rappeler le sens de cet acronyme ? – lors du dernier CTM. Mais déjà nous découvrons le 4 décembre dernier que les jeux étaient faits, que le projet était l'abandon total de ces missions, qui plus est sans aucune discussion en amont. Aujourd'hui, nous appelons à une réaction forte pour empêcher un démantèlement en particulier des unités territoriales des DDT-DDTM, qui sera nuisible aux collectivités, aux citoyens, au développement durable du territoire. Mais également à l'avenir des activités du futur CEREMA. Nous n'acceptons pas ces passages en force. Nous comptons bien faire notre possible pour mobiliser les personnels.

Alors forcément nous nous interrogeons. 15 jours entre deux CTM, c'est court, mais on le voit, les projets gouvernementaux avancent, eux.

Depuis le dernier CTM, ou juste avant celui-ci, est apparu l'avant-projet de loi de décentralisation. Acte III, ça fait un peu coup de théâtre, et ce n'est pas pour nous rassurer.. Vous direz sans doute qu'il est prématuré d'en parler à ce stade de la discussion, il est pourtant probable que l'affaire soit largement arbitrée la prochaine fois que nous en parlerons, sans que nous ayons, d'ici là, entendu l'une ou l'un de nos ministres exposer sa vision de l'organisation des services à cet égard. En premier lieu l'inter communalisation obligatoire des PLU des communes de communautés de moins de 20 000 voire 30 000 habitants, prévue à l'avant projet de loi. Quels moyens l'Etat devra-t-il accorder au centre de ressources pour les collectivités territoriales ? Pour la conférence territoriale de l'action publique ? Au-delà de la création de l'Agence nationale de la biodiversité, quelles conséquences pour nos services de l'attribution aux Régions de la compétence de « promotion de la préservation de la biodiversité » ? De la gestion des fonds structurels ? Je ne parle pas des transports, du logement, de la création des Eurométropoles aux compétences élargies, donc de la politique de la Ville. Tout cela n'est pas neutre pour nos ministères, vous le savez. Les agents ont-ils un rôle à y jouer, ou bien sont-ils seulement attendus pour faire une nouvelle fois la preuve de leur légendaire capacité d'adaptation, en bons exécutants ?

Ce dernier CTM de l'année est également l'occasion de revenir sur certains aspects concernant les agents.

Pour la mise en place des élections aux CAP Nationales des TSDD et SACDD, les choses avancent – nous avons au moins la satisfaction d'avoir obtenu un report de quelques jours – mais cela alors même que nous n'avons toujours pas de réponse sur la mise en place également de CAP préparatoires dans les services..

Pour les OPA, les choses avancent elles aussi, mais les solutions envisagées risquent de prendre trop de temps... Et de repousser encore d'une année les possibilités d'option pour les OPA transférés dans la fonction publique territoriale. Oui il y a urgence à lever ce moratoire, maudit et ne relevant d'aucun texte, qui interdit les recrutements, avec d'énormes difficultés, croissantes, dans les services ou dans les établissements tels VNF !

Un mot sur les catégories C, car nous avons entendu de beaux discours, suite aux mobilisations des 27 septembre et 23 octobre. Et depuis ? Concrètement ? Nous n'avons aucune nouvelle. Nous ne doutons pas de votre volonté d'avancer sur ce dossier, mais comprenez que les agents ont besoin de savoir où on en est. Nous parlons d'agents qui côtoient souvent la limite du SMIC, et pas toujours du bon côté. Vous savez que le SMIC, aujourd'hui, c'est à peine 16 % de plus que le seuil de pauvreté pour une personne seule. A la veille des fêtes de fin d'année, ou nombre de nos concitoyens auront du mal – pas tous ! – à joindre à la fois l'utile et l'agréable, il est bon de se souvenir qu'il y a aussi, au sein de nos ministères, une urgence sociale.

En matière d'action sociale justement, nous attendons des signes forts. L'absence remarquée de la ministre à la rencontre des présidents de CLAS était-elle l'aveu que dans ce domaine, malgré là aussi les priorités affichées, il n'y a concrètement, rien à annoncer, pour les moyens garantissant la pérennité des CLAS, un niveau satisfaisant de revalorisation d'action sociale ?

Nous finissons l'année sur des difficultés budgétaires, ici ou là, et 2013 s'annonce donc plutôt pire. Deux parenthèses : nous avons les craintes les plus fortes sur le fonctionnement des parcs nationaux à cause de non réponse dans les temps de notre administration aux demandes de Bercy ; la méthode base zéro imposée avec des éléments non négociables par DG et DREAL, aboutirait à de très fortes réductions d'effectifs dans des zones de gouvernance, ainsi réduction de 130 ETP en Pays de Loire (au lieu de 60) ou encore de 150 ETP en Bretagne.

Avant de conclure,

Nous parlerons aujourd'hui des laboratoires d'hydrobiologie. Voilà bien un dossier symptomatique, qui montre que lorsque la réflexion de toutes les parties prenantes aboutit au caractère prioritaire du maintien de la mission au sein des services de l'Etat, des DREAL en l'occurrence, on ne sait pas faire mieux que de déshabiller Pierre pour habiller Paul, et qu'on n'est pas capable de maintenir une structure dont on identifie qu'il lui faut 3 ETP pour fonctionner, sous prétexte qu'on n'en a actuellement que 2 ! La réflexion nécessaire sur l'adéquation entre les missions et les moyens se fera-t-elle toujours dans ces conditions ? Nous avons des amendements à ce sujet.

Nous en avons également sur le sujet « amiante » suite aux travaux de notre CHSCTM du 11 décembre.

Nous parlerons également aujourd'hui en point divers de l'ONEMA: il y a une situation qui demande des interventions d'urgence. Il est normal de faire crédit à la nouvelle directrice générale de sa volonté de remettre les choses d'aplomb, et de prendre le temps de la concertation. Cette concertation amènera nécessairement à des corrections du COB, il faut l'accepter et dans la cohérence, non avec la RGPP poursuivie, mais avec les annonces de la

feuille de route gouvernementale issue de la conférence environnement pour sa partie aquatique. Mais la déprécarisation doit quant à elle avancer pour les agents concernés en CDD, et les revalorisation indiciaires des ITA CDI des groupes 4,5 et 6, conformément au décret de 2008, doivent intervenir sans délai; les agents n'ont que trop attendu.

Bref, pour finir sur une touche familière, que vous me pardonneriez en ces périodes de fin d'année ou de début d'activité pour ce qui vous concerne: y'a du boulot pour 2013, et dès le début d'année.

Je vous remercie de votre attention.